

## Avis de constitution

### SOCIETE « MAISON TATOU »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan, ABOBO ANADOR,  
près de la pharmacie Plaque ANADOR, lot 334, ilot 27.,  
Lot 334, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAISON TATOU »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- La transformation de toutes farines ou produits se rattachant à la boulangerie et à la pâtisserie ;
- L'exploitation de toute boulangerie, pâtisserie, glacier et salon de thé ;
- L'activité? de service traiteur et de vente de boissons ;
- La création et l'exploitation de centre de formation pour les métiers de bouche ;
- L'importation et l'exportation de tous produits destinés à l'exercice de l'activité? de boulangerie, de pâtisserie, de salon de thé.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan, ABOBO ANADOR, près de la pharmacie Plaque ANADOR, lot 334, ilot 27., Lot 334, Ilot 27

Dirigeant(s) Mme SYLLA EPOUSE BAKAYOKO KADIDIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00631 du 11/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08763/GTCA/RC/2025 du 11/02/2025

